



Destinataires : Tous les secteurs, clients du Service de diagnostic
Expéditeur : Laboratoire de diagnostic moléculaire
Date : 2019-10-29
Objet : Charges minimales requises permettant l'analyse de séquences

Chers clients,

Afin de garantir un résultat suivant une demande de séquençage par méthode traditionnelle Sanger, le laboratoire de diagnostic moléculaire du Service de diagnostic a établi des charges virales minimales à respecter. Le tableau suivant présente les recommandations en fonction du fragment à amplifier puis à séquencer et du laboratoire ayant rapporté la présence du pathogène par PCR.

Pathogène	Fragment séquencé	Charges virales minimales recommandées
Porcins		
SRRP	ORF5	SD-FMV 3E+06 CG/gr (tissus) 3E+05 CG/ml (salive,sérum) Laboratoires externes Ct 30
Influenza	HA	Tous les laboratoires Ct 30
Volaille		
IBDV	VP2	Tous les laboratoires Ct 30
IBV	S1	
ILTV	ICP4 et UL47/gG	
Réovirus	S1	

Des essais pour l'amplification pré-séquencage pourront être tentés sur des échantillons avec charges inférieures aux recommandations du laboratoire, mais s'ils sont non-concluants, ceux-ci seront dorénavant facturés au prix de détection du PCR correspondant. À noter qu'en valeur Ct, les charges sont inversement proportionnelles. Ainsi, un échantillon avec valeur Ct de 33 contient une charge en pathogène plus petite qu'un échantillon avec valeur Ct de 30.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question,

Cordialement,

Véronique Allard

Responsable-Service technique et service client

Service de diagnostic
Faculté de médecine vétérinaire
Université de Montréal
veronique.allard@umontreal.ca
450-773-8521 poste 8670

Service à la clientèle

Téléphone: 450-778-8151 (ligne directe)
450-773-8521 poste 8243
Télécopieur : 450-778-8107
service-diagnostic@medvet.umontreal.ca
www.servicedediagnostic.com